

que chose sous le rapport de la science et de la solidité de l'instruction. Deux ou trois cents personnes, au moins, de toute condition, de tout âge, réunies par un amour commun de l'étude et des lettres, suivent nos leçons avec assiduité. A côté de candidats à la licence et de bacheliers tout récents ou même de bacheliers futurs, on rencontre des professeurs, des ecclésiastiques, des hommes d'un âge avancé, heureux d'entretenir et de retremper les souvenirs classiques de leur studieuse jeunesse. Je doute qu'il y ait quelque part en France un auditoire plus bienveillant et plus respectueux. C'est notre devoir de lui en témoigner hautement notre reconnaissance et de travailler à nous en rendre de plus en plus digne.

Les examens, Messieurs, sont la seconde partie obligée de mon discours. Cette fois, je n'ai pas seulement à vous parler, comme à l'ordinaire, de licenciés et de bacheliers, mais aussi d'un docteur. Depuis plusieurs années, aucun examen de doctorat n'avait eu lieu devant la Faculté, non pas que ce grade élevé n'eût fait envie à quelques-uns, et que des thèses manuscrites n'eussent été remises entre nos mains, mais aucune d'elles n'avait été jugée digne d'arriver jusqu'à l'impression et à la discussion publique. Deux thèses présentées par M. Maréchal, chef d'institution à Lyon, nous ont paru dignes d'un meilleur sort. La thèse française était un travail étendu, savant, plein d'intérêt sur Ménandre, sur l'histoire de la comédie à Athènes, sur les caractères distinctifs de l'ancienne, de la moyenne et de la nouvelle comédie. Des fragments de Ménandre l'auteur a su tirer tout ce qui jette quelque lumière sur les mœurs de son théâtre et en même temps sur celles d'Athènes, sur les personnages, sur le plan et la composition de ses pièces.

Comme sujet de thèse latine, il avait choisi une des plus intéressantes parties de la *Somme*, celle où saint Thomas